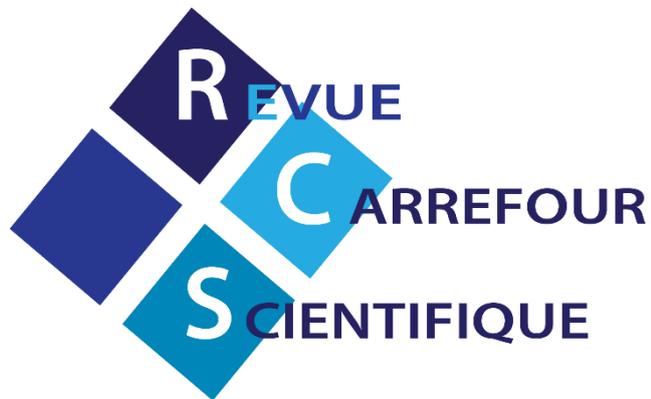




REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 03, Volume 01, octobre 2024



Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Site internet : <https://revuecarrefourscientifique.net>

ISSN : 2958-8855

B.P 1328 KORHOGO
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580
E-mail : larevuecarrefour@gmail.com

REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle
N° 03, Volume 01, octobre 2024

Bases d'indexations et Facteur d'impact de REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE



<https://reseau-mirabel.info/revue/17719/Revue-Carrefour-Scientifique?s=1pp95a>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610040>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23627>

LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

Revue Carrefour Scientifique, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

Revue Carrefour Scientifique est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mêlé de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

Revue Carrefour Scientifique, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

ADMINISTRATION DE LA REVUE**Directeur de Publication** : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences**Directeur de Rédaction** : M. YAO Akpolé Koffi Daniel, Maître - Assistant**Secrétaire de Rédaction** : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences**COMITÉ SCIENTIFIQUE****Président**

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

Membres

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBA Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Ngouabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

COMITÉ DE RÉDACTION

Docteur DIOMAND Aipka – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur SORO Nanga Jean – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur COULIBALY Sionfoungon Kassoum – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ZEBRO Nelly – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur YÉO Djakaridja – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur GNAHOUE Kouassi Fernand – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ANY Désirée Guillet – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KONÉ Seydou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KOUADIO Konan Sylvain – Université Peleforo Gon Coulibaly

COMITÉ DE LECTURE

Professeur SANGARÉ Abou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KONATÉ Mahamoudou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KOUADIO Ekpo Victorien - Philosophie – Université Alassane Ouattara

Docteur MC. KOUADIO Koffi Decaird - Philosophie – Université Félix Houphouët-Boigny

Docteur MC. ZOUHOULA Bi Richard - Géographie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. ADAMAN Sinan - Sociologie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur OUATTARA Moussa - Anglais – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDE Soualio - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DRAMA Bédi - Économie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KARAMOKO Mamadou - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KEWO Zana - Histoire – Université Peleforo Gon Coulibaly

CONTACTS

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

SOMMAIRE

1. Clivage intercommunautaire et déclaration des naissances : cas des autochtones senoufos et des allogènes peulhs dans le département de Korhogo (Côte d’Ivoire) -	
Kan Constant OURA, Adaman SINAN, Foundere COULIBALY	1
2. Les animaux face à la justice : accusation, procès et sanctions des porcs au bas moyen âge -	
Konan Kouassi Parfait BORIS, Séverin KONIN	20
3. Saturation foncière et résilience des agriculteurs dans la sous-préfecture de Soubré dans le sud-ouest de la Côte d’Ivoire -	
Kouassi Guillaume N’GUESSAN, Koffi Joachim KOTCHI, Kopeh Jean-Louis ASSI, Kouakou Toussaint KRA	35
4. Child protection from adult sexual abuse through the repression of sodomy in European Middle Ages -	
Anoh Georges N’TA	53
5. La qualité de soins de santé dans un contexte d’essais cliniques : un regard ambivalent des usagers et des praticiens de santé au Burkina Faso -	
Nourou BARRY.....	70
6. Le <i>Blonhon</i>, une institution initiatique des Wè, d’hier à aujourd’hui -	
Kinva Via Jean Alda GOULEDEHI, Kouassi Serge KOFFI, Syéniélédjama Françoise SORO.....	88
7. Le musée de la musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou et la préservation d’instruments de musique traditionnels du Burkina Faso -	
Yacouba SAM, Badimbié YOGO.....	102
8. Hegel et la question de la scientificité de la philosophie : sur les sentiers de la phénoménologie de l’esprit -	
Kouadio Fidel DUA.....	124
9. L’intégration économique des états du Soudan occidental (8^e-16^e siècle) à la lumière des sources arabes -	
Kouamé Moïse GNAMIEN	136
10. Les partis politiques ivoiriens et le culte du « héros » (« père fondateur ») -	
Marcelin Kouassi AGBRA	150

LES PARTIS POLITIQUES IVOIRIENS ET LE CULTES DU « HEROS » (« PÈRE FONDATEUR »)

Marcelin Kouassi AGBRA
Université Alassane Ouattara
agbrakouassimarcelin@gmail.com

Résumé

Les partis politiques ivoiriens, de manière générale, entretiennent le culte de la personnalité ou plus exactement le culte du « père-fondateur ». Ce dernier est présenté comme un héros, être humain hors du commun qu'il faut déifier et vénérer. Il n'est pas forcément dictateur, mais s'opposer à lui est un crime de lèse-majesté. Son charisme et son statut de fondateur font de lui un dirigeant incontestable. Houphouët, Gbagbo et Alassane en sont des exemples concrets. Pour ces raisons, le parti fonctionne comme leur propriété privée. Cet état de fait a suscité l'interrogation suivante : le créateur d'un parti politique est-il propriétaire du parti comme un bien privé ou appartient-il au parti comme tout autre militant quelconque ? Par une méthode analytico-critique, nous montrerons qu'à l'intérieur des partis politiques doit prévaloir la démocratie en tant que règne de la liberté, de la justice et de l'égalité.

Mots clés : Côte d'Ivoire - Culte de la personnalité - Démocratie - Héros - Parti politique - Père fondateur

Abstract

The Ivorian political parties, in general, maintain the cult of personality or more exactly the cult of the "founding father". The latter is presented as a hero, an extraordinary human being who must be deified and worshiped. He is not necessarily a dictator, but to oppose him is a crime of lese majesty. His charisma and his status as a founder make him an indisputable leader. Houphouët, Gbagbo and Alassane are concrete examples. For these reasons, the party operates as their private property. This state of affairs raised the question: does the creator of a political party own the party as private property or does he belong to the party like any other activist? By an analytical-critical method, we will show

that within political parties democracy must prevail as the reign of freedom, justice and equality.

Keywords: Cult of personality - Democracy - Founding father - Ivory Coast - Hero - political party

Introduction

Les partis politiques ivoiriens ont souvent entretenu le culte du héros ou « père fondateur ». Si pour le PDCI-RDA, Houphouët Boigny⁸⁹ est à la fois le héros de l'indépendance et le leader mythique de ce parti, le FPI présente Laurent GBAGBO⁹⁰ comme le « père » de la réinstauration du multipartisme, leader charismatique du parti dont il est l'un des membres fondateurs. Le dernier né de ces trois grands partis est le RDR sorti des rangs du PDCI et qui fait d'Alassane Ouattara son leader naturel. Ainsi, les autres militants sont relégués au second rang après le leader qui bénéficie d'un statut privilégié. Il est adulé, magnifié voire déifié. Les néologismes découlant de ces privilèges en sont la preuve. Dans le même parti se trouvent les houphouétistes, les alassanistes, les gbagboistes⁹¹. Il y a donc le leader et les autres. Vouloir s'opposer à lui politiquement est un crime de lèse-majesté. De son vivant comme après sa mort, il lui est voué un culte mystificateur. Relevons quelques éléments qui le prouvent : En 2010, pour combattre le président en exercice de l'époque, Laurent Gbagbo, a été créé le RHDP (Rassemblement houphouétiste pour la démocratie et la paix). Après la chute de Gbagbo, le FPI (Front Populaire Ivoirien) s'est scindé en deux. Un groupe se faisait officieusement appeler « GOR » (Gbagbo ou rien). En 2018 est né un autre mouvement politique issu du PDCI-RDA (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) dénommé « Sur les traces d'Houphouët ». À ces différents mouvements peuvent s'ajouter ces propos attribués au directeur de cabinet (Lansson Gba Guéi) de l'un des fils du général Guei, membre fondateur de l'UDPCI (Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire). Il affirmait, dans un article en ligne, publié par l'infodrome, un journal en ligne, ceci : « Mabri n'est même pas membre fondateur du parti et c'est lui qui s'arroge le droit de le liquider... Nous allons le dégager et remettre le parti aux ayant-droit politiques du fondateur de l'UDPCI ». (Armand B.

⁸⁹ Premier président de la Côte d'Ivoire également président du PDCI-RDA (1960-1993)

⁹⁰ Membre fondateur du FPI et Président de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2010

⁹¹ En 2002, tous les candidats aux élections législatives issus des rangs du RDR ont retiré leurs candidatures pour protester contre le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara. Après la crise postélectorale de 2010, le FPI s'est scindé avec d'un côté, « les gbagbo ou rien » et de l'autre les Gbagbo et nous.

DEPEYLA, L'infodrome, 27/10/2018). Un parti politique peut-il avoir des ayants-droits ? Ces attitudes qui frisent le culte de la personnalité conduisent à des interrogations nécessaires : le créateur d'un parti politique est-il propriétaire du parti comme un bien privé ou appartient-il au parti comme tout autre militant quelconque ? Les partis politiques ivoiriens sont-ils totalitaires ? Leurs fondateurs sont-ils des dictateurs-monarques hypocrites ? Cette contribution s'appuie sur une méthode analytico-critique pour montrer que le fondateur ou co-fondateur d'un parti ou d'une association politique ne peut pas en user comme une propriété privée. En d'autres termes, le parti ou l'association ne lui appartient pas mais c'est lui qui, au contraire, appartient au parti qu'il a contribué à créer. Pour étayer cette thèse, nous allons développer une argumentation en deux étapes : la première va tenter de cerner l'origine de cette déviation démocratique que constitue le culte de la personnalité. La seconde nous amènera, en nous appuyant sur les principes démocratiques, à donner des orientations sur le fonctionnement idéal des partis politiques.

1. Parti politique et culte de la personnalité : aux origines d'une déviation démocratique

Cette partie se propose de mettre en lumière les mécanismes par lesquels les fondateurs des partis politiques ivoiriens les « plus grands », usent de la séduction dans l'arène politique, pour fidéliser des militants, neutraliser un adversaire ou encore rallier à leur cause la majorité des militants. Depuis son retour au multipartisme, la Côte d'Ivoire a enregistré un nombre croissant de partis politiques. Ils occupent et animent la scène politique depuis 1990. Trois d'entre eux émergent et sont considérés comme les trois plus grands partis politiques. Il s'agit du PDCI qui est le plus vieux, ensuite le FPI et enfin le RDR par ordre de création. Chacun de ceux-ci a son leader charismatique ou stalinien⁹². Pour une raison ou une autre, ces différents leaders ont acquis le statut de héros et sont vénérés et respectés comme tels. Cela nous rappelle les propos suivants de Le Bon (1895, p. 120) au sujet du prestige personnel :

Il est d'une nature fort différente du prestige artificiel ou acquis dont je viens de m'occuper. C'est une faculté indépendante de tout titre, de toute autorité, que possèdent un petit nombre de personnes, et qui leur permet d'exercer une fascination véritablement magnétique sur ceux qui les entourent, alors même qu'ils sont socialement leurs égaux et

⁹² Staline serait, selon Khrouchtchev, le premier homme politique moderne à employer le culte de la personnalité

ne possèdent aucun moyen ordinaire de domination. Ils imposent leurs idées, leurs sentiments à ceux qui les entourent, et on leur obéit comme la bête féroce obéit au dompteur qu'elle pourrait si facilement dévorer.

Profitant, peut-être de ces qualités dont parle Le Bon, les fondateurs des partis politiques ivoiriens règnent ou ont régné en maître incontestable sur leurs partis respectifs et, en ce qui concerne le PDCI, même la mort de son fondateur n'a point fait bouger les lignes. Le mode opératoire est le même : Le chef du parti n'est peut-être pas un dictateur, encore moins un tyran, mais ses pratiques et ses agissements sont parfois loin d'être démocratiques parce qu'il est le « héros » (le sphinx de Daoukro ou Nanan Félix Houphouët Boigny, le Woody et le bravetché⁹³) pour désigner les différents chefs de ces partis. Le point commun entre ces leaders politiques est l'élément historique. Autrement dit, ils appartiennent au noyau fondateur des partis politiques auxquels ils appartiennent. Ils bénéficient ainsi d'une légitimité de fait à laquelle s'ajoutera plus tard la légitimité de droit, s'ils sont élus ou désignés chef du parti. Cette opportunité leur permet d'exercer une certaine domination légale⁹⁴ sur leurs camarades co-fondateurs et plus encore sur les militants qui viendront rejoindre le groupe. Ce privilège permet d'expliquer en partie leur posture charismatique entendue comme « autorité, fascination irrésistible qu'exerce un homme sur un groupe humain » (A. Rey, 1992, p.392). En effet, Houphouët, par exemple, était l'objet de fascination parce qu'il était membre fondateur du PDCI-RDA et était au premier rang de la lutte pour l'indépendance. C'est donc de façon naturelle qu'il est devenu le président de la république après l'indépendance. Dans un article paru en 2003, Augustin Loada, écrivait :

La plupart des partis au pouvoir en Afrique se présentent comme des partis dominants faiblement institutionnalisés, sans véritable ciment idéologique, reposant sur des factions et des coalitions hétéroclites bâties pour propulser le fondateur-président du parti au pouvoir et y assurer son maintien. Que ce dernier vienne à quitter ou envisage de quitter le pouvoir, et la discipline interne du parti s'affaiblit... (A. Loada, 2003, p. 148)

C'est, sans nul doute, la raison pour laquelle, ces dirigeants expriment rarement le désir de quitter leur poste.

Mais comment naît le culte du héros ? Il faut peut-être relire *La République* de Platon pour le comprendre. En effet, pour décrire le passage de la démocratie à la tyrannie, le disciple de Socrate fait remarquer que le peuple désemparé porte à sa tête une idole, un sauveur pour ne pas dire un « messie ». Le système politico-social étant en faillite, la

⁹³ Par ordre Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara.

⁹⁴ Concept emprunté à Max Weber

communauté ou le peuple s'accroche et s'abandonne à un chef charismatique qui, profitant du chaos ou du vide politique, promet de renverser l'ordre ancien. Les exemples ivoiriens n'échappent pas à cette logique platonicienne : Houphouët Boigny était le leader de la lutte anticoloniale. Ses partisans évoquent toujours leur libération du joug colonial. Laurent Gbagbo est le porte-flambeau de ceux qui ont combattu l'État postcolonial et ont réclamé et obtenu le retour au multipartisme. Alassane Ouattara s'est érigé en défenseur des musulmans et des ressortissants du nord de la Côte d'Ivoire qui se sentaient discriminés et qui voulaient leur leader. Dans un article paru dans la Revue du CAMES, en 2004, Guebi Noel Adjo disait ceci du RDR : « Ce parti d'obédience religieuse s'est fortement implanté relativement dans le nord du pays » (G.N., Adjo, 2004, p.229). Ces propos attribués à Alassane Ouattara ne prouvent pas le contraire : « On m'empêche d'être candidat à la présidentielle, parce que je suis du nord et musulman » (S.N. N'zi 2012). C'est ainsi que se sont établies en Côte d'Ivoire les autorités charismatiques sur les trois grands partis politiques.

L'autorité charismatique repose généralement, comme le dit Max Weber (1971, p.289), sur « la soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque ou à la valeur exemplaire d'une personne, ou encore [émanant] d'ordres révélés ou émis par celle-ci ». Ainsi dit, « on obéit au chef en tant que tel, chef qualifié charismatiquement en vertu de la confiance personnelle en sa révélation, son héroïsme ou sa valeur exemplaire, et dans l'étendue de la croyance en son charisme » (M. Weber, 1971, p. 289-290). L'autorité charismatique, une fois établie, demande à être confirmée. L'autorité du chef doit être reconnue et légitimée. C'est ce que Weber appelle la domination légitime. Elle découle du charisme du chef qui, de prime abord, s'impose aux autres membres du groupe. Mais pour maintenir son statut, le chef a besoin d'entretenir son charisme et l'autorité qui en découle. Plusieurs voies s'offrent à lui. Les chefs charismatiques des systèmes totalitaires ou dictatoriaux rivalisent d'intelligence pour entretenir leur charisme qui franchit toujours le Rubicon pour se muer en culte de la personnalité. Les constructions pharaoniques de l'Égypte antique en sont une preuve. Cette remarque de J-M Ouédraogo (1997, p. 331) est édifiante : « au départ le chef charismatique – pour combler le vide de légitimité [...], est voué aux actes extraordinaires de caractère magique pour fonder son droit à donner des ordres (relatifs au salut) et son attente à se voir obéir. » Il se crée alors autour du chef charismatique un ensemble d'individus ou de groupes

d'individus pour mener une opération de séduction. Car de même qu'une femme peut être séduite, de même une foule ou une masse peut l'être. Comme l'écrit Christian Delporte (2011), « la séduction est si inhérente à la politique qu'on peut en suivre les manifestations, les effets et les métamorphoses depuis l'Antiquité. »

Comment la séduction en politique fonctionne-t-elle ? Comment se rendre irrésistible et s'imposer à un groupe ? La réponse à ces interrogations impose la définition préalable du terme « séduire ». Que signifie séduire ? Du latin « seducere », le terme séduire renvoie à l'idée de tirer à part, conduire ailleurs, détourner un être de son chemin et de sa destination pour lui donner une autre destination. Le séducteur est celui qui, par des moyens subtils parvient à fasciner, à subjuguier quelqu'un pour le conquérir et le faire adhérer à une cause. Mais là où le bât blesse, c'est que toute opération de séduction est composée de vrais et de faux. Pour le prouver, citons une fois de plus Christian Delporte (2011) « La séduction porte en elle le mensonge, la ruse, la manœuvre. Le Dictionnaire de l'Académie française l'affirme en 1694 : séduire, c'est « tromper, abuser, faire tomber dans l'erreur », mais aussi « corrompre » » Cet esprit démoniaque combattu par le christianisme a trouvé un point de chute dans le champ politique.

Au plan politique a priori, ce sont les idées, le programme politique qui amènent un homme ou un groupe d'hommes à adhérer à un parti politique et à aimer son leader. Or dans le contexte ivoirien, interviennent d'autres éléments de séduction : l'art de susciter l'émotion, l'affectivité, art par lequel ils se construisent une image messianique. Ici la dimension affective est tout aussi essentielle que la rhétorique politique. On n'adhère pas forcément à un discours idéologique mais on laisse s'exprimer les liens affectifs : camaraderie, amitié, fraternité ethnique. Parfois on y ajoute de la démagogie par le truchement de ce qui ont « la bouche pleine de sucre » (V. Jankélévitch, 1980, p. 16). Le registre affectif est le terrain fertile de la séduction politique. L'exemple ci-après le justifie. Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2010, le candidat du RDR (Alassane Ouattara), baptisé « Ala Gnissan » à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire et ville natale du premier président dudit pays, par ailleurs premier président du PDCI-RDA. De cet acte symbolique de baptême dans une ville elle-même symbolique, sont attendus des dividendes précieux. En fait, le nom baoulé attribué au candidat du RDR a pour but unique de séduire l'électorat baoulé. Par ce baptême, on tente de rapprocher le candidat de ses électeurs en jouant sur la fibre ethnique. Il s'agit ici d'une pure opération

de séduction de l'électorat baoulé et au-delà, l'électorat du PDCI-RDA. Cette façon de faire introduit le tribalisme dans le jeu politique. En réalité, on ne table plus sur le programme politique mais on joue sur la fibre ethnique et tribale.

Le tribalisme est érigé en arme au service des leaders politiques africains incapables d'asseoir les principes démocratiques. Le tribalisme comme sentiment d'appartenance à une tribu, c'est-à-dire à un groupement humain ayant en partage une même culture fondée essentiellement sur la langue, est un phénomène culturel régulier tout à fait normal. Il traduit en chaque homme la conscience de l'identité qu'il porte et des devoirs culturels et moraux liés à cette identité. Du strict point de vue où il concourt à l'affirmation d'une idée culturelle, le tribalisme n'est en rien un vice, une tare. Il devient un danger quand on l'érige en fondement de la politique ou du parti politique. Mettant l'accent sur les éléments affectifs, le tribalisme fait agir par passion au détriment de la raison. Les choix des militants ne sont pas toujours guidés par la raison. Pour mieux le comprendre, suivons ce que Olivier Duhamel (2000, p. 100) disait du peuple : « Le peuple n'a pas toujours raison. Il subit lui aussi des passions destructrices ».

Dans un système démocratique, le vote est un acte essentiel et complexe dont l'accomplissement résulte de choix rationnels et réfléchis. L'électeur qui effectue cette opération, donne, en principe, son accord à un programme politique, à une idéologie, etc. C'est d'abord un choix personnel qui, en même temps, détermine le destin d'une communauté. De ce fait, l'influence d'éléments extérieurs ne peut être ignorée. La culture, la tradition et l'ethnie, par exemple, sont des éléments qui influencent, dans une certaine mesure, même si c'est de façon inconsciente, le choix de l'électeur.

Or, en Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire, le vote ethnique ne fait l'objet d'aucun doute. Le suffrage accordé à un candidat est d'abord déterminé par son appartenance ethnique. Plus que les idées, c'est la solidarité à la candidature d'un « frère » qui motive le vote. Les électeurs ne sont plus seulement militants d'un parti politique mais des « frères » d'une même ethnie à laquelle il faut témoigner sa loyauté et sa fraternité. Le fonctionnement du parti politique n'échappe guère à cette logique.

À l'intérieur du parti politique, existe cette « fraternité » ethnique qui transforme le parti en groupement politique tribal dont le chef, pense-t-on, ne peut être issu que de l'ethnie

majoritaire au sein du parti⁹⁵. Parfois pour atténuer le tribalisme et pour faire du « politiquement correct », le chef du parti est secondé par un militant d'une autre ethnie⁹⁶. Appartenant à l'ethnie majoritaire, le chef est mystifié, sacralisé et déifié. Conscients de cet état de fait, les chefs des partis politiques s'en servent pour se maintenir à la tête du parti le plus longtemps qu'ils le peuvent. Comme dans une monarchie, se porter candidat contre le chef est souvent vu comme un acte de rébellion. Laurent Dona Fologo⁹⁷ l'a appris à ses dépens. Affi N'guessan⁹⁸ a été radié par une branche du FPI pour avoir défié Gbagbo. Les ambitions présidentielles de Guillaume Soro ont été rapidement étouffées au sein du RDR.

Ainsi, certains partis politiques ivoiriens fonctionnent comme des monarchies. La culture les y aide. On ne peut pas comprendre l'attitude de ces chefs de parti politique sans connaître les systèmes politiques traditionnels. En effet, la tradition politique africaine repose essentiellement sur la monarchie. Les systèmes politiques traditionnels ivoiriens, sont eux aussi, en général, d'obédience monarchique. Le roi, dans ce contexte, nommé à vie⁹⁹ ne tolère aucune rébellion et ne peut être déchu que dans des circonstances exceptionnelles et rares. Un adage akan¹⁰⁰ dit qu'il n'y a pas d'anciens rois. Les survivances de ces pratiques politiques ancestrales dans l'inconscient peuvent expliquer en partie ce culte de la personnalité voué aux chefs des partis politiques ivoiriens. Les leaders politiques africains, dans leur grande majorité, agissent comme s'ils étaient des rois détenant un pouvoir sacré et divin¹⁰¹. Se croyant infaillibles et incontournables, ils font naître dans l'esprit de leurs militants, qu'ils sont des hommes d'une compétence politique inégalable. Le rôle messianique dont ils se prévalent les place dans une autre dimension de l'existence.

⁹⁵ Bédié a succédé à Houphouët à la tête du PDCI-RDA depuis 1993, Gbagbo dirige d'une manière ou d'une autre « son FPI » depuis 1982, Alassane est le vrai chef du RDR depuis 1994.

⁹⁶ Félix Houphouët Boigny (Baoulé) était secondé par Philippe Yacé (Aladjan) ; Alassane Ouattara (Malinké), vrai leader du RDR, s'est attaché les services de Djéni Kobinan pour créer et diriger le parti ; Laurent Gbagbo (Bété) avait pour adjoint Affi N'guessan (Agni).

⁹⁷ Ancien secrétaire général du PDCI

⁹⁸ Ancien premier Ministre et actuel président du FPI

⁹⁹ Le roi peut être destitué dans certains cas mais le système royal n'admet pas l'alternance au sens démocratique du terme.

¹⁰⁰ Groupe ethnique de la Côte d'Ivoire

¹⁰¹ KÄ MANA, *Christianismes africains. Construire l'espérance*, Cotonou, Pentecôte d'Afrique.

Aussi, derrière la démocratie qu'il prône, se cache une oligarchie dont le pouvoir financier et les pratiques clientélistes dévoient le jeu démocratique comme le souligne William R. Schonfeld (1980, p.847). Misérables et impuissants, les militants ordinaires sont réduits au suivisme pour bénéficier des faveurs de l'oligarchie dirigeante et bénéficier également de quelques billets de banque. Centralisé et manipulé par une minorité oligarchique,² le parti politique ne laisse à la majorité des militants qu'un rôle d'applaudissement et de déférence au chef fondateur dont la longévité à la tête du parti est un défi pour lui-même. Or, justement cette longévité amplifie la tendance oligarchique du parti. D'après Schonfeld (1980, p.847)

le fait que les dirigeants restent à leur poste pendant de longues périodes contribue à développer le phénomène oligarchique. Une telle stabilité de personnel sépare les responsables des militants, crée un esprit de caste et concentre l'autorité, l'influence et le pouvoir entre les mains d'un groupe restreint.

Ainsi la non-rotation des dirigeants contribue, par effet de cristallisation, à la mystification et à la déification du noyau dirigeant. Maurice Duverger (1961, p.78), confirme cette hypothèse en affirmant :

La direction des partis tend naturellement à prendre une forme oligarchique. Une véritable classe de chefs y constitue une caste plus ou moins fermée, un « cercle intérieur » à l'accès difficile. Ce phénomène s'applique bien aux chefs apparents qu'aux chefs réels, aux dirigeants autocratiques qu'aux dirigeants démocratiques. En théorie, l'élection devrait empêcher la naissance d'une oligarchie ; en fait elle paraît plutôt la favoriser.

Les partis politiques existent en Côte d'Ivoire depuis le retour au multipartisme pour ouvrir et améliorer le jeu démocratique. Mais les chefs qui dirigent ces partis ne semblent pas favorables à l'alternance démocratique au sein de leur groupement politique. Les intrigues, les invectives et les manipulations auxquelles donnent lieu les débats ou les procédures de succession montrent que le déficit de démocratie à l'intérieur desdits partis est incontestable. La tendance à s'accrocher à la direction du parti, le culte de la personnalité dont ils sont l'objet laissent l'impression que la démocratie a laissé la place à la monarchie. Le chef ne semble plus être un militant ordinaire à qui on a confié la direction du parti pour un mandat qui a une durée déterminée. Leur rapport au parti est ambigu, mystifié et erroné. Au sein des partis se développent des attitudes de glorification, d'adulation et de sacralisation du chef. Ils se comportent, en effet, comme si le parti était leur propriété privée parce qu'ils sont fondateurs ou membres fondateurs. Ces attitudes fondent les questions suivantes : un parti politique appartient-il à ses fondateurs comme leur propriété privée, ou ce sont les fondateurs qui appartiennent au parti en tant que militants ? Le jeu démocratique n'impose-t-il pas des élections

transparentes à tous les niveaux ? Se faire battre en tant que fondateur du parti par un militant ordinaire n'est-il pas le signe d'une démocratie vivante et prospère ?

2. Fonctionnement des partis politiques et démocratie

La démocratie est un vieux système politique qui traverse et anime la vie politique des nations, des pays ou des cités. Originellement, elle était un système qui impliquait la participation directe des citoyens à la vie politique. Mais l'évolution des sociétés a provoqué sa transformation et l'a arrimé les systèmes représentatif et partisan. La démocratie contemporaine, pour le dire simplement, repose sur les représentants et les partis politiques. Mais que faut-il entendre par parti politique ? Comment fonctionne-t-il ? Le parti politique doit-il obéir aux principes du centralisme ou de la démocratie ? Le pouvoir partisan doit-il être « aux mains d'un chef, d'une oligarchie, d'une bureaucratie ou au contraire ouvert aux impulsions venues de « la base ? » » Les réponses à ces questions constitueront la trame du développement que nous allons faire.

De manière générale, le parti politique s'entend comme un groupement de personnes qui s'associent et qui partagent la même idéologie et les mêmes intérêts. Il va sans dire que ce qui unit ces personnes n'est pas l'ethnie. C'est plutôt un ensemble d'idées réunies sous le concept d'idéologie. Celle-ci est un ensemble d'idées prédéfinies autour desquelles s'organise le projet de société d'un parti politique. Elle est, si l'on peut dire, la base « axiomatique » du projet de société du parti politique. L'idéologie est la boussole à partir de laquelle ces partis s'orientent et maintiennent leur cohésion. Ainsi, les discours et pratiques politiques n'ont de sens que par rapport à une idéologie bien définie. Le communisme, le libéralisme, le socialisme, pour ne citer que ceux-là, sont des exemples qui ont occupé ou occupent la scène politique contemporaine en alimentant les débats politiques partisans. En ce sens, le processus politique apparaît comme un processus idéologique.

En réalité, c'est l'idéologie politique qui motive le choix d'un parti politique. L'individu qui adhère à un parti ne le fait pas sur une base ethno-tribaliste, mais sur la conviction, la croyance en une idéologie. L'identité politique d'un individu, sa posture et son allégeance à un parti ne se définissent pas tant par son origine ethnique mais par sa croyance en une idéologie entendue comme vision du monde. C'est cette vision approximativement identique du monde qui unit ces individus et qui forme le parti

politique. La France, pays colonisateur de la Côte d'Ivoire peut fournir des exemples qui pourraient inspirer cette dernière. Le RPR de Jacques Chirac est devenu UMP sous Nicolas Sarkozy sans déformer son idéologie de droite. Marine Le Pen a succédé à Jean-Marie Le Pen, son père qu'elle a radié du parti sans changer l'idéologie d'extrême droite. On voit par-là que ce qui compte ce sont l'idéologie de base et les intérêts, et non les hommes. Le parti politique est une association au service d'une idée et non d'une personne.

Ce groupement ou cette association qu'on nomme parti politique est une forme de contrat par lequel chaque militant s'engage à travailler avec les autres pour la conquête et l'exercice du pouvoir pour le bien-être de tous les citoyens. C'est un contrat volontaire qui implique la constitution démocratique du parti. Au sein du parti, tous les militants sont égaux. Nul ne peut avoir deux voix. Il suit de cela que le fondateur ou le militant de dernière heure ont les mêmes droits. Si le but de la démocratie est de lutter contre la hiérarchisation arbitraire de la cité, elle devrait combattre logiquement les privilèges au sein des partis. Or malheureusement, dans certains partis politiques ivoiriens, existe cette culture du privilège. Les fondateurs et/ou présidents de parti ont tendance à s'approprier le parti et à vouloir en faire une propriété privée au mépris parfois, des textes qui les régissent. Si les partis politiques sont les symboles d'une démocratie réelle, c'est parce que leur existence permet l'expression des pensées, des opinions plurielles. Il va sans dire qu'en leur sein devrait pouvoir s'exprimer cette pluralité qui implique la compétition.

Que les partis politiques cultivent l'esprit de compétition, cela est nécessaire. En démocratie, l'élection est la condition sine qua non de la compétition politique. Elle est inclusive. Comme mode de désignation des dirigeants politiques, l'élection permet de choisir les militants compétents et charismatiques sur la base des textes qui régissent le parti. Peu importe le type de suffrage, ce qui compte, c'est le respect des textes qui mettent les militants sur un pied d'égalité. Pour ce faire, un parti démocratique devrait pouvoir mettre hors de ses pratiques la culture des privilèges, le scrutin censitaire qui sont anti-démocratiques. Comme au sport, la compétition politique doit être ouverte afin que quiconque le désire puisse solliciter le suffrage des militants qui, à leur tour, doivent voter sans autre considération que le charisme et la compétence. Le critère ethnique et tribal doit être écarté.

Un moyen plus sûr d'éviter le culte de la personnalité et de lutter contre la monopolisation du pouvoir par les « pères fondateurs » est la pratique de l'alternance. La longévité et l'expérience ont leur importance dans le champ politique. En effet, « ... tout parti ayant le sens de l'efficacité a besoin de dirigeants compétents et expérimentés. La bataille pour la prise du pouvoir dans une société ne se prête pas à l'amateurisme. Afin de parvenir à ses objectifs, le groupe a besoin d'experts, de spécialistes ». (W. R. Schonfeld, 1980, p. 848). Mais si cette affirmation est vraie, peut-on s'en servir pour justifier l'accaparement du pouvoir partisan ? Faut-il bannir l'alternance dans la gouvernance des partis politiques et faire de ses dirigeants, des monarques à vie ? Peut-être oui en suivant ces propos de Robert Michels (1971, p. 90), « ... la non réélection d'un camarade qui a pour ainsi dire assisté à la naissance du parti, qui a souffert mille adversités et rendu mille services serait considéré comme une cruauté et une mauvaise action. » Cette observation est d'autant plus vraie que dans les partis politiques ivoiriens les dirigeants (fondateurs ou co-fondateurs) rivalisent par leur longévité au pouvoir.

Inculquer aux militants la culture de l'alternance est un moyen idéal de juguler le règne prolongé des dirigeants politiques. Montesquieu a montré le chemin : le pouvoir corrompt absolument. Par conséquent, il est sage de limiter les mandats. Olivier Duhamel (2000, p.100) disait ceci : « le pouvoir trop prolongé corrompt profondément. L'homme de pouvoir tend à le conserver, l'homme au pouvoir veut s'y perpétuer. » Comment alors éviter cette propension à monopoliser le pouvoir et à s'y perpétuer ? Il est souhaitable, au niveau des partis politiques d'introduire une clause limitative de mandat. Ainsi que l'on soit fondateur ou co-fondateur, on est contraint de quitter la direction du parti pour qu'émergent d'autres militants charismatiques et capables de diriger le parti. Plusieurs exemples peuvent corroborer cette idée : Jean-Marie Lepen a quitté le parti qu'il a créé pour laisser la place à sa fille. Malgré tout ce qu'il a enduré, Nelson Mandela n'a pas accaparé la direction de l'ANC. Ces quelques exemples montrent que le rayonnement d'un parti politique ne saurait être lié à un individu, fut-il le fondateur. La démocratie a ses critères qui sont la compétition électorale, le suffrage libre, etc.

La démocratie est système qui favorise l'éclosion des libertés. L'une d'entre elles, et qui est loin d'être illégitime est l'expression des ambitions. Sans elle, il n'y a pas de compétition, et sans compétition il n'y a pas de démocratie. La pensée unique n'est pas

un critère de démocratie. Au contraire la démocratie fleurit là où le jeu politique est ouvert.

Conclusion

Nos recherches dont les résultats sont exposés dans cet article ont un seul objectif : le charisme d'un fondateur ou d'un co-fondateur de parti politique ne fait pas de lui ni un chef éternel inamovible ni un propriétaire incontestable du parti, car,

le fait que les dirigeants restent à leur poste pendant de longues périodes contribue à développer le phénomène oligarchique. Une telle stabilité de personnel sépare les responsables des militants, crée un esprit de caste et concentre l'autorité, l'influence et le pouvoir entre les mains d'un groupe restreint (W. R Schonfeld, 1980, p. 847).

Il nous faut promouvoir une forme démocratique du charisme et du militantisme politique. Ici, le charisme n'est pas nié. Tout pays ou toute organisation a toujours besoin d'un homme charismatique, d'un grand homme au sens hégélien¹⁰². Ce qui est nié ce sont les attitudes idolâtres et mystificatrices. Ainsi l'action héroïque et charismatique doit contribuer à la révolution démocratique en privilégiant les élections au sein des partis politiques. Tout changement qui a lieu selon les principes démocratiques permet de faire régner la démocratie elle-même. Si les États modernes ont vaincu la monarchie despotique, les partis politiques modernes doivent en faire de même en rejetant cette « théologie politique » qui veut que le « Dieu » fondateur du parti gouverne éternellement de près ou de loin. Au père royal doivent succéder les autres militants qui le désirent dans le respect des règles du jeu démocratique.

Références bibliographiques

1. Ouvrages

REY Alain (dir.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.

BOURDIEU Pierre, [1991], 2001, *Langage et pouvoir symbolique* Paris, Seuil, p. 156.

DUVERGER Maurice, 1961, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

JANKELEVITCH, Vladimir, 1980, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien. La manière et l'occasion*, Paris, Seuil.

KÄ MANA, 1994, *Christianismes africains. Construire l'espérance*, Cotonou, Pentecôte d'Afrique.

¹⁰² Le grand homme est celui qui excède par sa particularité et qui est utilisé par l'Esprit pour réaliser de grandes œuvres.

Le Bon, 1895 ; *Psychologie des foules*, Paris, Alcan.

MICHELS Robert, 1971, *Les partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion.

MONOD Jean-Claude, 2012, *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politique du charisme*, Paris, Seuil

PLATON, *La république*, 1966, trad. Robert Baccou, Paris, Flammarion.

WEBER Max, [1971], 1995, *Économie et société* t. I, Paris, Pocket, p. 95.

2. Articles

ADJO Guebi Noël, « Relecture relative aux forces politiques et à l'enjeu démocratique en Côte d'Ivoire », in *Revue du CAMES - Série B*, vol. 006 N° 1-2, 2004, pp.223-232.

DELPORTE Christian, 2011, *une histoire de la séduction politique*, Paris, Flammarion, extrait en ligne

DUHAMEL Olivier, 2000, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques.

LOADA Augustin, 2003, « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », in *Revue électronique Afrilex*, pp.139-174

OUEDRAOGO Jean-Martin, 1997, « Le charisme selon Max Weber : une question sociologique », in *Archives européennes de sociologie*, t. XXXVIII, Cambridge, Cambridge University Press.

N'ZI Serge Nicolas, 2012, « Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara et l'islam », in *La dépêche d'Abidjan*, <https://www.ladepechedabidjan.info> »

SCHONFELD William R., 1980, « La stabilité des dirigeants des partis politiques : la théorie de l'oligarchie de Robert Michels », in *Revue française de science politique*, pp.846-866, <https://www.persee.fr/doc> »